

**COMMUNE D'IXELLES**  
*Madame Nathalie Gilson*  
*Echevine de l'Urbanisme*  
Chaussée d'Ixelles, 168  
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/réf. : 7B/PU/MB/FF/2016/303 (Corr. : Mme F. Ficherouille)  
N/réf. : JMB/XL-2.556 /s.601  
Annexe : 1 dossier

Madame l'Echevine,

Objet : IXELLES. Rue de Praetere, 10. Modification du pan de toiture arrière et ajout de 3 lucarnes, réaménagement du rez-de-chaussée. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 28 février 2017 sous référence, reçue le 2 mars, nous vous communiquons émis par notre Assemblée, en sa séance du 15 mars 2017, concernant l'objet susmentionné.

La bien se situe dans la zone de protection du l'hôtel Petrucci-Wolfers sis au 18 rue de Praetere et est repris à l'Inventaire du patrimoine immobilier d'Ixelles (arch. Jules Reuter, 1924).

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection. La CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur ainsi que les caractéristiques intrinsèques du patrimoine décrites dans l'inventaire : voir notice en annexe.

La CRMS constate que le bien est situé au début d'une remarquable enfilade d'immeubles (du n° 10 au n° 24) mais s'interroge sur l'intérêt des façades arrière. Côté jardin, il est à regretter qu'une belle porte cochère qui semble d'origine serait remplacé par des portes fenêtres coulissantes.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente